



Fiche descriptive Ramsar

Publiée le 25 March 2025

Version mise à jour, date de publication antérieure: 15 January 2005

Maroc

Zones humides de Souss-Massa



Date d'inscription	15 January 2005
Site numéro	1487
Coordonnées	30°11'35"N 09°38'16"W
Superficie	2 830,00 ha

Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR. Veuillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

1 - Résumé

Résumé

Site comprenant une partie du parc national de Souss-Massa : embouchures des oueds Massa et Souss ainsi que les habitats adjacents (dunes, marais d'eau douce et saumâtre, eaux côtières, plages sableuses et rivage rocheux). La création du parc national autour de ces zones humides a été initialement justifiée par la présence de l'Ibis chauve *Geronticus eremita*, Oiseau mondialement menacé, mais d'autres espèces se sont avérées très valorisantes de ce site.

2 - Données et localisation

2.1 - Données officielles

2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

Compilateur responsable

Institution/agence	Institut Scientifique
Adresse postale	Av. Ibn Battota, B.P. 703, 10.106 RABAT-Agdal

Autorité Administrative nationale Ramsar

Institution/agence	Agence Nationale des Eaux et Forêts
Adresse postale	Agence Nationale des Eaux et Forêts Quartier Administratif, Rabat- Chellah 10002

2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année	2016
Jusqu'à l'année	2023

2.1.3 - Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol)	Zones humides de Souss-Massa
---	------------------------------

2.1.4 - Changements dans les limites et la superficie du site depuis l'inscription ou depuis la mise à jour précédente

(Mise à jour) A. Changements aux limites du site	Oui <input checked="" type="radio"/> Non <input type="radio"/>
(Mise à jour) Les limites ont été marquées plus précisément	<input checked="" type="checkbox"/>
(Mise à jour) Les limites ont été étendues	<input type="checkbox"/>
(Mise à jour) Les limites ont été restreintes	<input type="checkbox"/>
(Mise à jour) B. Changements à la superficie du site	Aucun changement à la superficie
(Mise à jour) For secretariat only: This update is an extension	<input type="checkbox"/>

2.1.5 - Changements dans les caractéristiques écologiques du site

(Mise à jour) 6b i. Les caractéristiques écologiques du Site Ramsar (y compris les critères applicables) ont-elles changé depuis la FDR précédente?	Non évalué
---	------------

2.2 - Localisation du site

2.2.1 - Définir les limites du site

b) Carte/image numériques

<1 fichier(s)>

Former maps	0
-------------	---

Description des limites

L'embouchure de l'oued Souss est située à 5 km au sud de la ville d'Agadir et près de la ville d'Inezgane.
L'embouchure de l'oued Massa se situe à 45 km au sud de la ville d'Agadir ; elle s'étend entre le village de Sidi Rbat (estuaire) jusqu'à la limite sud du village de Massa.
Accès depuis la RP 30 (Agadir-Tiznit) par une route tertiaire puis une piste menant à Sidi Rbat.
Ces deux entités sont englobées au sein du Parc National de Souss-Massa qui occupe une frange littorale de 65 km de longueur et 10 km de largeur en moyenne et une superficie de 36.800 ha.
82% du site est situé dans le Parc National de Sous-Massa.

2.2.2 - Emplacement général

a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site?	Souss-Massa
--	-------------

b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches?

2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays? Oui Non

b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante? Oui Non

2.2.4 - Superficie du site

Superficie officielle, en hectares (ha):

Superficie en hectares (ha) telle que calculée d'après les limites SIG

2.2.5 - Biogéographie

Régions biogéographiques

Système(s) de régionalisation	Région biogéographique
Autre système (préciser lequel ci-dessous)	Paléarctique occidental (marge sud)

Autre système de régionalisation biographique

3 - Pourquoi le site est-il important?

3.1 - Critères Ramsar et leur justification

<aucune donnée disponible>

- Critère 2: Espèces rares et communautés écologiques menacées
- Critère 6: >1% de la population d'oiseaux d'eau
- Critère 7: Espèces de poisson significatives ou représentatives

Justification

Le site abrite deux espèces de Barbeaux endémiques (Barbeau de Massa *Barbus massaensis* et Barbeau d'Issen *Barbus issenensis*) des bassins versants de Souss et Massa et contribue à la diversité biologique mondiale.

3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

<aucune donnée disponible>

3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
		2	4	6	9	3	5	7	8								
Autres																	
CHORDATA	<i>Amphibia</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA	<i>Mammalia</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA	<i>Reptilia</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Poissons, mollusques et crustacés																	
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Barbus callensis</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Oiseaux																	
CHORDATA	<i>Aves</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ AVES	<i>Geronticus eremita</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	14	1995-2000	7	CR	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
CHORDATA/ AVES	<i>Ichthyaelus audouinii</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CMS Annexe II	
CHORDATA/ AVES	<i>Marmaronetta angustirostris</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	168	1995-2000	4.2	VU	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
CHORDATA/ AVES	<i>Phoenicopterus roseus</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1094	1999	1.6	LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ AVES	<i>Tadorna ferruginea</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	60	1995	2	LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

1) Pourcentage de la population biogéographique totale dans le site

3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

<aucune donnée disponible>

4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

4.1 - Caractéristiques écologiques

Dans les deux oueds, le balancement des marais est le principal mécanisme d'alimentation des zones estuariennes pendant une longue partie de l'année. Si le Souss est dominé par les vasières, le Massa présente un faciès de fleuve bordé d'une ripisylve, d'hydrophytes (phragmites, joncs et typhas) et de salicornes. Il s'individualise également par une longue plage sableuse surmontée par un cordon dunaire plus ou moins fixé.

En plus, dans la partie amont de l'oued Massa, on retrouve encore des marais d'eau douce à saumâtre sur les rives de l'oued, où les hydrophytes (Jonçaie, Scirpaie, Phragmitaie, Typhaie et Tamaricaie) occupent parfois un large espace. Le lit de cet oued est parfois envahi par une végétation aquatique submergée.

4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Zones humides marines ou côtières

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
A: Eaux marines peu profondes permanentes		3		
B: Lits marins aquatiques subtidiaux (Végétation sous-marine)				
D: Rivages marins rocheux				
E: Rivages de sable fin, grossier ou de galets		4		
F: Eaux d'estuaires				
G: Vasières, bancs de sable ou de terre salée intertidaux				
H: Marais intertidaux				

Zones humides continentales

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
Eau douce > Eau vive >> M: Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux permanents		1		
Eau saline, saumâtre ou alcaline > Marais et mares >> Sp: Marais/ mares salins/ saumâtres		2		
Eau saline, saumâtre ou alcaline > Marais et mares >> Ss: Marais/ mares salins/ saumâtres/ alcalins saisonniers/ intermittents				
Eau douce > Lacs et mares >> Tp: Marais/ mares d'eau douce permanents				
Eau douce > Marais sur sols inorganiques >> Ts: Marais/ mares d'eau douce saisonniers/ intermittents sur sols inorganiques				
Eau douce > Marais sur sols inorganiques >> W: Zones humides dominées par des buissons				

4.3 - Éléments biologiques

4.3.1 - Espèces végétales

Autres espèces de plantes remarquables

Phylum	Nom scientifique	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre
TRACHEOPHYTAMAGNOLIOPSIDA	<i>Argania spinosa</i>	

4.3.2 - Espèces animales

Autres espèces animales remarquables

Phylum	Nom scientifique	Période d'est. de pop	% occurrence	Position dans aire de répartition /endémisme/autre
CHORDATA/AVES	<i>Anas acuta</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Anas clypeata</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Ardea purpurea</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Hydroprogne caspia</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Ixobrychus minutus</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Plegadis falcinellus</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Porzana pusilla</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Rallus aquaticus</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Sternula albifrons</i>			

4.4 - Éléments physiques

4.4.1 - Climat

Région	Sous-région climatique
B: Climat sec	BSh: Steppe subtropicale (Basse latitude sèche)

Le climat est de type méditerranéen aride. Ce climat est façonné par les trois facteurs géomorphologiques : océan atlantique, Sahara et reliefs montagneux de l'arrière pays.

Les températures moyennes sont relativement élevées avec un été relativement modéré (moyennes des températures maximales de 26,7 °C) et un hiver très doux (moyennes mensuelles aux alentours de 14°C).

Les pluviométries moyennes annuelles sont de l'ordre de 250 mm. Ces précipitations sont plutôt concentrées durant les mois de décembre, janvier et février et sont nulles durant les mois d'été.

4.4.2 - Cadre géomorphologique

a) Élévation minimum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

a) Élévation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

Bassin hydrologique entier

Partie supérieure du bassin hydrologique

Partie moyenne du bassin hydrologique

Partie inférieure du bassin hydrologique

Plus d'un bassin hydrologique

Pas dans un bassin hydrographique

Côtier

Veillez donner le nom du ou des bassins hydrographiques. Si le site se trouve dans un sous-bassin, indiquer aussi le nom de la plus grande rivière du bassin. Pour un site côtier/marin, indiquer le nom de la mer ou de l'océan.

L'estuaire de l'oued Souss correspond à un chenal parallèle à la côte marine, dont il est séparé par un cordon dunaire en partie fixé. Il comporte une large vasière intertidale qui se prolonge le long du lit de l'oued sur plusieurs centaines de mètres. Vers l'aval, l'estuaire est plus ou moins ensablé, parfois en forme de 'bouchon' encadré par des dunes vives.

4.4.3 - Sol

Minéral

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Pas d'information disponible

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)?
Oui Non

Veillez fournir d'autres informations sur les sols (optionnel)

D'une superficie de 4000 km², la vallée de l'oued Souss est constituée d'alluvions quaternaires subactuels et actuels marins et lacustres. La vallée de l'oued Massa est constituée elle de successions de terrasses quaternaires dont les sols sont de type sablo-limoneux calcaires ou argileux et de sols halomorphes qui ont permis l'installation de vastes cultures.

4.4.4 - Régime hydrologique

Permanence de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Généralement de l'eau permanente présente	
Habituellement de l'eau présente de manière saisonnière, éphémère ou intermittente	

Source d'eau qui maintient les caractéristiques du site

Présence?	Source d'eau prédominante	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Eau marine	<input type="checkbox"/>	Aucun changement
Alimenté par l'eau de surface	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Destination de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Marin	Aucun changement

Stabilité du régime hydrologique

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Niveaux d'eau fluctuants (y compris marée)	Aucun changement

Ajouter tout commentaire sur le régime hydrologique et ses déterminants (s'il y a lieu). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe:

L'hydrologie de la partie inférieure de l'oued Souss est assurée en majeure partie par les eaux de balancement des marées. Les apports continentaux ne sont réalisés que lors des quelques rares périodes de crues ou par les rejets des eaux domestiques des agglomérations avoisinantes.

L'embouche de l'oued Massa est un estuaire ouvert sur l'océan atlantique dont l'hydrologie a été fortement modifiée suite à l'installation, en amont, du barrage Youssef Ben Tachafine et suite à la rupture de la barrière sableuse à l'embouchure. La présence de cette barrière entretenait la pérennité d'une zone marécageuse d'eau douce à saumâtre, remontant sur plusieurs kilomètres en amont et où se développait une végétation luxuriante émergente et persistante pouvant abriter une notamment ornithofaune très diversifiée.

4.4.5 - Régime de sédimentation

Le régime de sédimentation est inconnu

<aucune donnée disponible>

4.4.6 - pH de l'eau

Inconnu

4.4.7 - Salinité de l'eau

Douce (<0,5 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Mixohaline(saumâtre)/Mixosaline (0,5-30 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Euhaline/Eusaline (30-40 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Inconnu

4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

Inconnu

4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veuillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar i) essentiellement semblables ii) significativement différentes différent de ceux du site lui-même:

4.5 - Services écosystémiques

4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

Services d'approvisionnement

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Produits non alimentaires des zones humides	Fourrage pour le bétail	Moyen
Produits non alimentaires des zones humides	Autre	Moyen

Services de régulation

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Maintien des régimes hydrologiques	Recharge et évacuation des eaux souterraines	Moyen
Maîtrise de la pollution et détoxification	Épuration de l'eau/traitement ou dilution des déchets	Moyen

Services culturels

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Loisirs et tourisme	Observation de la nature et tourisme dans la nature	Moyen
Spirituels et d'inspiration	Patrimoine culturel (historique et archéologique)	Moyen

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar? Oui Non Inconnu

4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

- i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide
- ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide
- iii) les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples autochtones
- iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide

<aucune donnée disponible>

4.6 - Processus écologiques

<aucune donnée disponible>

5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

5.1.1 - Régime foncier/propriété

Propriété publique

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Autre propriété publique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Propriété privée

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Autres types de propriétaire(s) privé(s)/ individuel(s)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de propriété (optionnel):

Juridiction:

Réglementation de la pêche dans les eaux continentales et de la chasse (Haut Commissariat aux eaux et Forêts et à la lutte contre la Désertification HCEFLCD).

Loi 10-95 sur l'Eau (Agence de bassin hydrographique du Souss-Massa).

Réglementation de la pêche maritime (Ministère des pêches maritimes).

5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site:

- Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Souss-Massa.
 - Ministère de l'Intérieur (Province d'Agadir, Administration du Territoire)
 - Ministère de l'Équipement (Domaine Public Maritime).
 - Secrétariat d'Etat à l'Eau (Agence de Bassin Hydraulique du Souss-Massa).
 - Ministère de la Culture (Sites culturels/archéologiques).

Donner le nom et/ou le poste de la personne ou des personnes responsable(s) de la zone humide:

Aïssa MOKADAM, Chef de Service de Partenariat et de l'Animation Territoriale

Adresse postale:

Quartier Administratif, BP 520,
 Agadir
 Morocco

Adresse de courriel:

aïssa.mokadem@yahoo.fr

5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Établissements humains (non agricoles)

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Logement et zones urbaines			<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	

Intrusions et perturbations anthropiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Activités de loisirs et de tourisme			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	

Pollution

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Déchets solides et ordures			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Non précisé			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	

5.2.2 - Statut légal de conservation

Inscriptions nationales légales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
National Park	Parc National de Souss-Massa		entièrement
Permanent Hunting Reserve			entièrement

5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

- la Réserve naturelle intégrale
- Ib Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage
- II Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs
- III Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques
- IV Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion
- V Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs
- VI Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels

<aucune donnée disponible>

5.2.4 - Mesures de conservation clés

Protection juridique

Mesures	état
Protection juridique	Appliquées

Espèces

Mesures	état
Réintroduction	Proposées

Activités anthropiques

Mesures	état
Recherche	Appliquées
Activités de communication, éducation, sensibilisation et participation	Proposées

5.2.5 - Plan de gestion

Y a-t-il un plan de gestion spécifique pour le site? Non

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site? Oui Non

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante? Oui Non

5.2.6 - Plan de restauration

Y a-t-il un plan de restauration spécifique au site? Choisir une option

5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

Suivi	état
Oiseaux	Appliqué

Suivi du milieu par les responsables du Parc.
Suivi des phénologies des oiseaux par des institutions universitaires.

6 - Document additionnel

6.1 - Rapports et documents additionnels

6.1.1 - Références bibliographiques

Aulagnier S. & Thévenot M. (1986).- Note sur les Mammifères des environs de l'embouchure de l'oued Massa. Bull. Inst. Sci. Rabat, 10, pp. 193-199.

Barber D. (1983).- Interlude. In : Morocco. The birds of oued Massa. Country Life, 24, pp. 728-729.

Beaubrun P.C. & Thévenot M. (1983a).- Recensement hivernal d'Oiseaux d'eau au Maroc : janvier 1983. Direction des Eaux et Forêts & Inst. Sci., Rabat, 22 pp.

Beaubrun P.C. & Thévenot M. (1983b).- Statut et répartition actuelle des galliformes, charadriiformes et colombiformes nicheurs au Maroc. – Comm. au Symposium International sur la Gestion et la Conservation de la Faune Sauvage Méditerranéenne, Fès, Mars 1983, 12 pp.

Beaubrun P.C. & Thévenot M. (1984).- Recensement hivernal d'oiseaux d'eau au Maroc : janvier 1984. Doc. Inst. Sci., Rabat, 8, 29 pp.

Beaubrun P.C. & Thévenot M. (1988).- Recensement hivernal d'Oiseaux d'eau au Maroc : janvier 1986. Doc. Inst. Sci., Rabat, 11, 13 pp.

Beaubrun P.C. (1985).- Recensement hivernal d'oiseaux marins au Maroc : janvier 1984. Doc. Inst. Sci., Rabat, 9, 19 pp.

Beaubrun P.C. (1988).- Le Goéland leucophée (Larus cachinnans michahellis) au Maroc. Reproduction, alimentation, répartition et déplacements en relation avec les activités de pêche. Thèse Doctorat d'Etat, Univ. des Sciences et Techniques du Languedoc, Montpellier, 448 pp.

Beaubrun P.C., Dakki M., El Agbani M.A. & Thévenot M. (1988b).- Recensement hivernal d'Oiseaux d'eau au Maroc : janvier 1988. Doc. Inst. Sci., 11, pp. 39-61.

Beaubrun P.C., Thévenot M. & Baouab R.E. (1986).- Recensement hivernal d'Oiseaux d'eau au Maroc : janvier 1985. Doc. Inst. Sci., Rabat, 10, 21 pp.

Beaubrun P.C., Thévenot M. & Dakki M. (1988a).- Recensement hivernal d'Oiseaux d'eau au Maroc : janvier 1987. Doc. Inst. Sci., Rabat, 11, pp. 15-37.

Benabid A., Machrouh A. & Shoenenberger A. (1994).- La végétation potentielle du Parc National du Souss-Massa. Carte des groupements végétaux et des séries de végétation et inventaire floristique. Rapp. Inédit, Coopération technique Maroc-Allemande, Projet GTZ, 39 pp.

Bergier P. (1987).- Les Rapaces diurnes du Maroc. Statut répartition et écologie. - Annales du C.E.E.P (Centre d'étude sur les écosystèmes de Provence ex C.R.O.P), Aix en Provence, 160 pp.

(voir Rapports et documents additionnels pour la bibliographie complète)

6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)

<1 fichier(s)>

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)

<no file available>

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides

<no file available>

iv. rapports relevant de l'article 3.2

<no file available>

v. plan de gestion du site

<no file available>

vi. autre littérature publiée

<1 fichier(s)>

6.1.3 - Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:



Zones humides de Sous-Massa (Agence Nationale des Eaux et Forêts, 09-05-2023)



Oued Massa (Agence Nationale des Eaux et Forêts, 09-05-2023)



Zones humides de Sous-Massa (Agence Nationale des Eaux et Forêts, 09-05-2023)



Oued Massa (Agence Nationale des Eaux et Forêts, 09-05-2023)

6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription

<1 fichier(s)>

Date d'inscription